



CONSEIL GENERAL DE VAUCLUSE



Conseil Général  
VAUCLUSE



SYNDICAT des PERSONNELS  
du DEPARTEMENT de VAUCLUSE  
Conseil général



Interco 84 Section du Conseil Général

Avignon, le 26 juin 2012

**21 juin : des agents rassemblés devant les services sociaux centraux**

**3 juillet : rassemblement des agents rue Dorée Avignon**

**pour réaffirmer leur opposition à la réorganisation  
du Pôle des Interventions Sociales**

Dans le cadre du préavis de grève déposé pour cette journée du 21 juin, les organisations syndicales ont été reçues le mercredi 20 juin par le directeur général adjoint du pôle ressources des services et par le sous-directeur de la DRH chargé de l'emploi prévisionnel. Les représentants de l'administration ont enregistré les doléances, mais ils n'ont avancé aucune proposition susceptible de permettre de lever le préavis de grève.

**Encore une fois, aucun conseiller général pour recevoir les représentants du personnel !**

A ce jour, seul un des quatre élus destinataires de nos demandes de rendez-vous, déposées depuis plusieurs semaines, nous a reçu. Nous tenions à les informer de la dégradation des conditions de travail des agents chargés de la mise en œuvre de politiques sociales en faveur de l'enfance, des personnes âgées et des personnes handicapées.

Mieux, l'étude de ce dossier demandée par les élus du personnel n'est pas inscrite à l'ordre du jour du CHS/CT qui se réunit le 3 juillet alors que les conditions de travail des agents du secteur médico-social, qu'ils soient administratifs, travailleurs médico-sociaux ou sociaux, sont largement impactées.

Par ailleurs, s'est tenue le vendredi 22 juin après-midi une réunion, programmée de longue date, sur les problèmes spécifiques du centre médico-social de Carpentras. A cette occasion, ont été annoncées des mesures positives. Elles ne répondent toutefois que très partiellement aux revendications ayant motivé la grève du 21 juin. En aucun cas, cette réunion ne peut être considérée, comme cela a été dit dans la presse vendredi matin, comme une réponse au mouvement social du 21 juin.

**Malgré les déclarations faites à la presse par le Conseil général, nous réaffirmons que :**

- cette réorganisation, qui s'accompagne encore d'un déménagement, a pour effet de créer des postes de directeurs supplémentaires alors que des postes de terrain, au service direct des usagers vaucusiens, sont découverts, alors que les arrêts maladie ne sont pas ou tardivement remplacés, alors que les besoins supplémentaires en personnels ne sont pas entendus et que s'exprime de plus en plus fréquemment l'usure professionnelle des agents du secteur médico-social.
- cette réorganisation s'est faite sans aucune concertation, pas même avec les directeurs et autres cadres directement concernés, ni aucune étude d'impact sur la santé et les conditions de travail des agents qu'ils soient personnels administratifs, techniques, infirmiers ou travailleurs sociaux.
- cette réorganisation est surtout un moyen de faire travailler plus sans gagner plus, le tout à moyens constants, comme en attestent des documents de l'administration.

Nos syndicats revendiquent l'amélioration des conditions de travail et d'exercice des missions pour l'ensemble des agents du Secteur Interventions Sociales. Cela passe par la mise à niveau des moyens nécessaires en personnels dans les services au plus près des usagers, dans des lieux de travail adaptés.

Nos syndicats demandent l'annulation de l'avis du CTP du 22 mars et l'arrêt de toute réorganisation du Secteur Interventions Sociales, ainsi que la réalisation préalable d'une étude d'impact sur la santé et les conditions de travail des agents dans le cadre du CHSCT, comme le prévoient les dispositions légales.

**En conséquence, nos 4 syndicats appellent les agents du Secteur Interventions Sociales du Département de Vaucluse, à cesser à nouveau le travail mardi 3 juillet et à se rassembler en assemblée générale à 9h15 devant le Conseil général, rue Dorée à Avignon, au moment même de la réunion du CHS/CT.**

Nos syndicats demandent au Président du Conseil général de bien vouloir recevoir une délégation afin d'évoquer directement avec lui les raisons de cette grève et trouver les solutions nécessaires.

**Syndicat SDUCLIAS FSU 84**

04 90 16 18 74- 06 78 86 67 29

[sducliasfsu84@gmail.com](mailto:sducliasfsu84@gmail.com)

**Syndicat CGT des personnels du  
Département du Vaucluse**

04 90 16 22 07 - 06 81 43 12 91

[cgt.cg84@gmail.com](mailto:cgt.cg84@gmail.com)

**Syndicat FO des personnels du  
Département de Vaucluse**

Conseil général

Tél : 04 90 16 18 75

[fo-cq-84@wanadoo.fr](mailto:fo-cq-84@wanadoo.fr)

**Syndicat Cfdt Interco 84**

Tél : 04 90 16 22 05

[cfdt.cg84@yahoo.fr](mailto:cfdt.cg84@yahoo.fr)